

ARISTOTE A TOUTES LES SAUCES

Le lycée G est un lycée général et technologique situé dans une ville moyenne. Il possède trois classes de seconde. Il accueille de nombreux élèves à l'issue de celle-ci dans ces filières exclusivement technologiques.

M.Aristote.....est professeur au lycée G depuis le début des années 90.

Une Conseillère Principale d'Education transmet au proviseur adjoint la demande de rendez-vous d'un parent d'élève avec M.Aristote et le professeur principal de la classe.

Cette demande de rendez-vous est justifiée par deux incidents successifs :

- M. ARISTOTE a sollicité les élèves sur leurs éventuels problèmes de santé. Une de ses élèves l'a alors informé qu'elle était sujette à des petits problèmes cardiaques. Mr Aristote a utilisé cette information dans une autre classe en parlant « d'une élève qui a des problèmes de santé et qui en plus obèse »

--Lors d'un cours avec une classe différente, M Aristote constate qu'un élève avait rangé son livre avant la sonnerie,. IL lui fait une remarque. Dans l'échange qui suit,, L'enseignant lui aurait dit « votre attitude me donne la nausée » pour finir par «vous me donnez la nausée ».

Le proviseur adjoint reçoit le professeur en entretien ce même jour. Sur le premier incident ce dernier argumente qu'il n'avait pas pour but de stigmatiser l'élève - il n'avait pas cité son nom -et qu'il s'agissait d'un exemple.

Concernant le second incident, il reconnaît avoir dit à l'élève « vous me donnez la nausée » pour qualifier son attitude et non son aspect physique.

Durant l'entretien, M. Aristote évoque longuement le problème de l'obésité et « son refus d'être politiquement correct ». Pour lui, évoquer le poids d'un élève n'est pas une remarque déplacée.

Il a également dit être victime de « l'affaire de l'an dernier » et qu'il pourrait lui-même considérer sa convocation comme du harcèlement.

Le proviseur adjoint informe le professeur qu'ils rencontreraient ensemble la famille en présence du professeur principal.

L'élève vu séparément souhaite que son professeur cesse de focaliser sur son physique.

Le lendemain, un groupe d'élèves de terminale vient se plaindre à la vie scolaire des faits suivants en présence du proviseur adjoint :

- le manque de structure du cours, la non définition de notions ;
- M. Aristote les aurait qualifiés « d'incultes » et aurait dit que « si elles n'étaient pas capables d'écrire en sténo, elles n'arriveraient même pas à être secrétaire médicale ».

Les élèves maintiennent les faits par écrit.